ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Perte de pouvoir d'achat des retraités de la fonction publique

Question écrite n° 14734

Texte de la question

M. Bertrand Petit attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique au sujet de la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires retraités. En effet, depuis 2023, les tarifs en ce qui concerne l'électricité et le gaz, les mutuelles santé, les assurances, l'alimentation et les carburants ont représenté une hausse des coûts de plus de 1 100 euros par an pour les retraités. Il semblerait à l'inverse que la retraite de base des fonctionnaires retraités n'ait pas été augmentée en conséquence. Aussi, même si le Gouvernement a prévu une hausse de 5,3 % de la retraite du régime général dès janvier 2024 pour l'ensemble des retraités, il souhaiterait connaître ses intentions concernant les retraités de la fonction publique qui, à l'inverse des retraités du secteur privé, n'ont pas bénéficié d'une augmentation de leur pension pour l'année 2023.

Données clés

Auteur : M. Bertrand Petit
Circonscription : Pas-de-Calais (8e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14734
Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Ministère attributaire : Travail, santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 janvier 2024, page 585
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)